

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	27 (1939)
<b>Heft:</b>	538
<b>Artikel:</b>	En Amérique du Sud, mais pas chez nous...
<b>Autor:</b>	S.F.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-263279">https://doi.org/10.5169/seals-263279</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURL, 17, rue Töpfer

ADMINISTRATION

Mme Renée BERQUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel  
des publications de l'Alliance nationale  
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE... Fr. 6.—

ÉTRANGER... 8.—

Le numéro... 0.25

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> Janvier. À partir du Juillet, il est

dû verser l'abonnement de 6 mois (3 fr.) valable pour le semestre de

l'année en cours.

ANNONCES

11 cent, le mm.

Largeur de la colonne: 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

Paver avec nos insuc-  
cès la route de la victoire  
possible.

George TYRRELL.

## Le Message de Nouvel-An de notre Présidente Internationale

Chères amies et collègues,

L'année 1939 s'est ouverte devant nous dans une atmosphère de tension et d'anxiétés toujours croissantes. Et cependant nous, femmes de l'Alliance, nous faisons toujours le plan de nous rencontrer à Copenhague en juillet prochain pour discuter nos problèmes, rassurer nos amitiés et consolider nos forces.

A notre époque où surgissent des forces et des théories nouvelles, deux problèmes essentiels attendent leur solution :

Celui des relations de l'individu avec l'Etat, soit le problème de la tyrannie ou de la démocratie.

Celui des relations économiques de l'Etat avec la communauté mondiale, soit la possibilité pour une nation de se suffire à elle-même (autarchie), ou la coopération économique.

Les femmes peuvent-elles apporter leur contribution à l'un ou l'autre de ces problèmes, ou à tous les deux ?

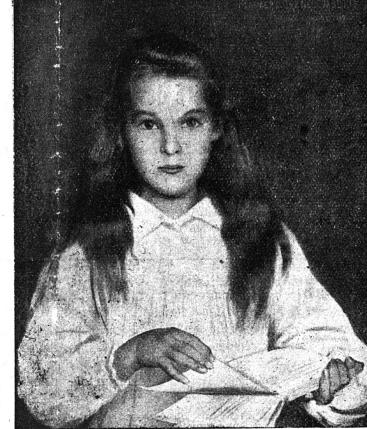
Aujourd'hui le monde est divisé entre deux conceptions de l'Etat. L'Etat doit-il être une organisation plus ou moins parfaite, mais qui évolue au fur et à mesure des besoins nouveaux ? Doit-il être une organisation vivante et contrôlée par les citoyens eux-mêmes, en vue d'assurer la paix, la liberté et la justice ?

Ou bien doit-il être considéré comme un « mythe » en dehors de l'individu, une force qui exige tout naturellement la renonciation et le sacrifice du bien-être et du bonheur personnels ? Doit-il être un Etat immortel et sans pitié, qui ne cherche ni la paix, ni la justice pour la personnalité humaine, mais la puissance et la splendeur pour lui-même ?

Le féminisme a pour base la valeur sacrée de la personnalité, et la révolte contre la soumission de la pensée individuelle à une formule imposée de croyance, d'attitude et de statut économique. Nos plus vaillantes pionnières ont combattu pour la liberté de conscience et de personnalité, pour le libre choix de leur carrière et pour leur participa-

Mrs. Corbett Ashby, à l'âge de dix ans.  
(d'après un portrait de famille)

Clické Mouvement Féministe.



tion à la vie politique et nationale, et ce combat a été essentiellement un combat contre toute oppression de croyance, de race et de classe, un combat en faveur des libertés fondamentales d'éducation, de possibilité de développement économique, intellectuel et physique, ainsi qu'une préparation à la vie de citoyennes. C'est pourquoi le mouvement féministe, tout en s'étant toujours tenu à l'écart des partis politiques, a eu pour base une conception politique.

Si le féminisme hésite entre ces deux conceptions, il s'écartera de son but immuable, il cessera d'exister. L'« Etat totalitaire » pose en principe l'inégalité entre les sexes, comme entre les races et les croyances ; il demande aux femmes de mettre au monde des enfants sur l'avenir desquels elles ne peuvent exercer aucun contrôle.

Mais si les femmes estiment que l'Etat est une organisation destinée à assurer la paix, la liberté, la justice et le bien-être à chacun, alors elles doivent soutenir cette conviction

avec une sincérité passionnée. Car la foi ne peut être combattue que par la foi, et le mythe de l'Etat que par l'idéal de la fraternité humaine. De même que dans toute lutte contre la domination étrangère, les femmes ont su garder vivante la langue et la culture nationales, elles doivent garder aussi leur foi dans la démocratie, dont l'idéal n'a été obscurci que parce que les hommes n'ont pas su le mettre en pratique.

La paix, la justice, et la tolérance ont disparu dans de larges territoires du monde où nous vivons. Les barbaries de la guerre, les tortures et la famine menacent d'engloutir un monde, où la volonté de l'homme est paralysée à mesure que croît sa science. Si un trop grand nombre de femmes sont égarées par le désespoir vers une conception stérile et hystérique de l'« autorité », c'est la tâche du féminisme d'éveiller et de fortifier le bon sens, la pitié, la sagesse et l'intuition qui sont le privilège de la vraie féminité et de la vraie maternité.

Il besoin de dire ici combien souvent et avec quelle émotion son souvenir a été évoqué ? et combien, si nous sentions plus cruellement le vide que son départ a creusé voici exactement un an, nous savions aussi à quel point elle aurait été heureuse de cette visite des suffragistes suisses à sa ville natale, et avec quelle chaleur elle aurait su nous le témoigner.

\*\*\*

L'excellente organisatrice qu'est Mme Lucy Challandes, la belle sœur de notre amie, et qui suit ses traces en présidant le groupe suffragiste local, avait tenu à faire précéder les réunions du Comité Central par une conférence publique de Mme Gourd, sur la Police féminine. Sujet d'actualité, non seulement pour la conférencière, qui a eu l'occasion d'étudier le fonctionnement de cette institution dans bien des pays d'Europe, et qui, comme présidente du Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale en suit de près le développement à Genève ; mais aussi pour la Chaux-de-Fonds, où des exposés faits au Groupe suffragiste par des femmes remplissant des fonctions diverses se sont tous unanimement terminés par la déclaration de la nécessité de la création d'un poste pareil à la Chaux-de-Fonds. Malheureusement, la commune n'a pas d'argent, ont répondu les membres du Conseil communal à la demande du groupe suffragiste ; ce qui serait décourageant si l'écho trouvé par la conférence de Mme Gourd dans la presse, l'opinion publique — et même auprès des autorités, puisque le préfet M. Romang, nous a fait l'honneur d'assister à cette séance et d'y porter un vif intérêt — ne permettait d'espérer que l'on parviendrait bientôt à trouver dans la principale ville jurassienne les moyens de réaliser cette institution que possèdent en Suisse, Genève, Lausanne, Berne et Bâle.

Le sujet a été trop souvent traité dans les colonnes de ce journal pour que nous y revenions en détail à l'occasion de cette conférence. Disons seulement brièvement qu'après avoir constaté que, de toutes les revendications féministes, c'était une de celles qui avait trouvé l'essor le plus marqué, Mme Gourd a montré comment, depuis les temps lointains où les Sociétés féminines de Genève, sur l'initiative de l'Union des Femmes, créaient elles-mêmes un poste d'assistante de police en assurant le traitement de la titulaire, la police féminine s'est si bien développée à travers le monde que, dès 1931, la Société des Nations pouvait entreprendre une enquête et la faire suivre de recommandations sur l'utilité de cette police dans la lutte contre la traite des femmes, recommandations que sont venues encore appuyer celles des experts chargés d'enquêter sur la traite en Extrême-Orient. Actuellement et à notre connaissance, la police féminine existe en Australie, en Danemark, en Chine, aux Etats-Unis, en Finlande, en France, en Grande-Bretagne, en Irlande, aux Pays-Bas, en Pologne, en Suède, en Suisse, en Tchécoslovaquie, en Turquie, en U. R. S. S. et en Uruguay, aucune nouvelle n'étant parvenue du sort de la police féminine sous le régime hitlérien, tant en Allemagne qu'en Autriche.

La conférencière a ensuite dégagé les grandes lignes du fonctionnement de cette police, montrant comment celui-ci, forcément différent suivant les pays, utilise essentiellement les qualités spécifiquement féminines pour la protection des enfants, des femmes, pour la surveillance des parcs, des gares, des cinémas, ainsi que d'une façon générale pour tout ce qui a trait aux délités des mœurs concernant les femmes et les enfants.

(La fin en 3<sup>me</sup> page). — E. GD.

En combattant notre combat, nous luttons pour l'humanité entière. Car il ne peut y avoir de liberté pour la femme si la liberté cesse d'être un droit reconnu ; il ne peut y avoir de liberté économique, ni de justice pour elle, lorsque la liberté économique et la justice sont subordonnées à la volonté d'une oligarchie tyrannique. La conception spiritualiste du mariage et de la morale, qui a été pendant des siècles à la base de notre civilisation, est abaissee par la notion matérialiste de la race, selon laquelle les naissances sont réglées et contrôlées par des principes arbitraires et pseudo-scientifiques. L'on ne peut pas prétendre combattre la prostitution et chercher à élever le niveau de la moralité sans reconnaître que la femme est, tout comme l'homme, une personne, et non pas simplement un instrument destiné à perpétuer l'espèce.

Il ne peut y avoir de valeur dans la maîtrise de la nature lorsque le mythe de l'avarchie fait obstacle à la coopération entre les peuples pour la distribution des biens essentiels à la vie.

Le temps est passé où les femmes pouvaient lutter pour réclamer leur place dans un monde qui, bien qu'imparfait, offrait cependant des possibilités de développement de la liberté, de la justice et d'influence sur les destinées de la nation de chacune et de la communauté de toutes. Mais le temps est venu où les femmes, en tant qu'égales des hommes, déclarent tous ces droits pour leur sexe, doivent lutter pour la survie des principes fondamentaux qui sont à la base de leur mouvement ; le temps est venu où elles doivent se consacrer à défendre un système qui permettra à l'humanité de s'engager sur le chemin d'une plus grande liberté, d'une paix réelle, d'une prospérité universelle, d'une justice libre sur un chemin qui les conduira à de plus vastes possibilités et à plus de bonheur pour l'humanité.

MARGERY I. CORBETT ASHBY.

Ce message présenté par la Présidente au Comité Exécutif de l'Alliance, lors de sa session de décembre à Paris, a été adopté comme base de discussion pour la session du Congrès de Copenhague, intitulée *L'Alliance à un tournant de son histoire*, et qui sera de toute importance pour l'avenir de notre organisation.

## AVIS IMPORTANT

**Nous rappelons à tous nos abonnés, anciens et nouveaux, qu'ils peuvent verser sans aucun frais supplémentaire le montant de leur abonnement pour 1939 à notre compte de chèques postaux No I. 943.**

**Nous leur rappelons également que le prix actuel de l'abonnement est depuis l'an dernier de 6 frs. et non plus de 5 frs., comme autrefois.**

## LE MOUVEMENT FÉMINISTE

## En Amérique du Sud, mais pas chez nous...

La Chambre mexicaine a accepté une modification de la Constitution prévoyant que les femmes jouiront désormais des mêmes droits politiques que les hommes.

Et l'Equateur vient de promulguer une loi qui oblige chaque citoyen à faire son devoir civique et stipule que tout homme, que toute femme, âgée de 18 ans révolus, sachant lire et écrire, possède le droit de vote.

S. F.

**Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés**